

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le vingt huit mars deux mille dix neuf à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 38
DATE DE LA CONVOCATION	21/03/2019
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	04/04/2019

OBJET :

**Attribution de subventions à diverses associations dans le cadre de l'appel à
manifestations d'intérêt 2019**

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Rolande LESBROS , M. François DAROUX , Mme Bénédicte FEROTIN , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Catherine ASSO , M. Daniel GALLAND , Mme Martine BOUCHARDY , Mme Françoise DUSSERRE , M. Maurice MARCHETTI , M. Vincent MEDILI , Mme Sarah PHILIP , M. Francis ZAMPA , Mme Raymonde EYNAUD , Mme Monique PARA , M. Claude BOUTRON , Mme Aïcha-Betty DEGRIL , M. Pierre PHILIP , Mme Véronique GREUSARD , Mme Chantal RAPIN , Mme Christiane BAR , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Elodie BRUTINEL LARDIER , M. Gil SILVESTRI , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUN , M. Jérôme MAZET , M. Stéphane ROUX , Mme Evelyne COLONNA , M. Jean-Michel MORA , M. Alexandre MOUGIN , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Ginette MOSTACHI , M. Joël REYNIER , Mme Isabelle DAVID , M. François-Olivier CHARTIER , M. Pierre-Yves LOMBARD , M. Mickaël GUITTARD , Mme Marie-José ALLEMAND
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Maryvonne GRENIER procuration à M. Daniel GALLAND, M. Bruno PATRON
procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M. Christophe PIERREL procuration à Mme Marie-José ALLEMAND

Absent(s) :

M. Guy BLANC, Mme Elsa FERRERO

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Ginette MOSTACHI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Le 6 février 2019, Monsieur le Maire a lancé un Appel à Manifestations d'Intérêt 2019 auprès des associations gapençaises, pour des projets innovants contribuant à renforcer la cohésion sociale sur la ville de Gap et à valoriser le mieux-vivre ensemble.

Un jury, composé d'élus municipaux de la majorité et de l'opposition, de représentants de l'Office Municipal des Sports et de l'Office Municipal de la Culture, s'est réuni le 6 mars 2019 pour étudier l'ensemble des 10 projets déposés. Il est proposé d'attribuer une subvention à 5 projets. L'ensemble des associations gapençaises concernées sont nommées ci-dessous. Le montant total des subventions proposées dans le cadre de cet Appel à Manifestations d'Intérêt est de 8 532,98 euros.

Association : Association Les Petits Lutins

Nom du projet : Ma ville de Gap : lieu d'échanges et de création !

Descriptif : Créer du lien entre les enfants en situation de handicap de l'Institut Medico-Educatif Bois St-Jean et les jeunes enfants de la crèche autour de la réalisation d'une fresque murale sur la façade de la crèche

Montant de la subvention accordée : 832,98 €

Association : Association Grandir ici

Nom du projet : La rue aux enfants

Descriptif : Rendre une rue uniquement piétonne le temps d'une journée et l'aménager par différents espaces de jeux pour les enfants

Montant de la subvention accordée : 2 000 €

Association : SOLIHA Alpes du Sud

Nom du projet : Dispositif expérimental de cohabitation solidaire et intergénérationnelle sur la ville de Gap

Descriptif : Mise en place d'un service de mise en relation entre les jeunes de 18 à 30 ans et les seniors afin d'assurer un logement pour les jeunes et une présence rassurante et régulière pour l'accueillant

Montant de la subvention accordée : 3 000 €

Association : Hautes-Alpes Sport Adapté et Culture

Nom du projet : "Gap, sentiez-vous bien"

Descriptif : Faire découvrir différents itinéraires de marche à des personnes en situation de handicap mental, psychique ou physique

Montant de la subvention accordée : 1 500 €

Association : Association Rue Jean Eymar

Nom du projet : Tricote ta rue

Descriptif : Réalisation de décorations textiles (laine tricotée) qui seront installées tout au long de la rue Jean Eymar, la rue de la Charité et la Placette

Montant de la subvention accordée : 1 200 €

Monsieur le Maire, sur l'avis favorable du jury, a décidé d'élargir la possibilité aux associations ayant leur siège social sur la Ville de Gap de déposer un projet tout au long de l'année selon les mêmes modalités. Le jury de sélection sera donc amené à étudier plusieurs fois par an les propositions qui lui seront soumises.

Décision :

Je vous propose, sur avis favorable des Commissions de la Jeunesse, Politique de la Ville et de l'Emploi et des Finances, respectivement réunies les 19 et 20 mars 2019 :

Article unique : d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents d'attribution de ces subventions aux associations.

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 41

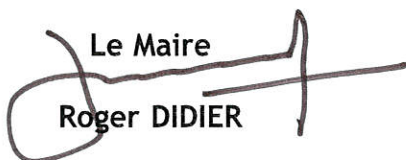
Concernant la subvention allouée à l'Association Rue Jean Eymar, Mme Marie-José ALLEMAND ne prend pas part au vote, soit :

- POUR : 40

Concernant la subvention allouée à SOLIHA Alpes du Sud, M. Francis ZAMPA ne prend pas part au vote, soit :

- POUR : 40

Le Maire
Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : - 8 AVR. 2019
Affiché ou publié le : - 8 AVR. 2019